Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet AZEMAR Valentin sur la commune principale de l'AIOT Impasse de la Bouffie Lacombe 12160 CAMBOULAZET.

La référence de votre dossier est A-4-NKQCPYQ1I8 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 25/03/2024 à 07h53 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration de modification

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : La DDETSPP ou la DAAF

Conditions d'engagement du déclarant

 Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

Personne physique

Anonymisation des données : Oui

N° SIRET **82514416500016**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : AZEMAR Valentin

Description des activités :

Exploitation en Zone de montagne et en Zone Vulnérable historique. La surface foncière couvre environ 65 ha de SAU sur 5 communes du Ségala Tous les bâtiments et installations sont sur le site du siège d'exploitation. Initialement élevage de 65 vaches allaitantes Limousine qui vient d' être réduit à environ 30 vaches allaitantes début 2024. Le système reste sur la production de broutards vendus au pré alourdis avec la mise à disposition de nourrisseur. Quelques broutards nécessitent d'être repoussés avant commercialisation. Ces animaux d'environ 400 kg vif sont commercialisés vers des négociants locaux. Très récemment, mi-mars 2024, l'éleveur a démarré un élevage porcin en engraissement sur paille avec la réception le 12 mars de 170 porcelets. Alimentation à base de fourrages enrubannés et de foin pour les bovins et d'un aliment unique type croissance pour les porcins. 2 fumières sont présentes (dont 1 peu ou pas utilisée hormis en stockage de fourrage enrubanné) sur le site pour le stockage de tous les fumiers. 3 fosses couvertes peuvent servir de stockage pour la collecte de tous les effluents du site. PROJET • Modification de la totalité de la stabulation libre principale des vaches allaitantes en pente paillée et parcs à veaux en porcherie sur paille pour l'élevage de porcs charcutiers. • Utilisation de la stabulation sous le hangar en panneaux photovoltaïques pour le logement des vaches allaitantes. Utilisation de l'ancien silo à ensilage comme fumière pour tous les fumiers produits parce qu'elle est plus centrale que celle existante et plus facile d'accès. • L'objectif final de l'éleveur est de développer un élevage de 750 places de porcs à l'engraissement sur paille, qui occuperait toute la surface de la stabulation en pente paillée ; l'éleveur souhaite toutefois faire une première étape avec un dossier en déclaration à 450 places pour juger du bon rapport économique de cette production.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : OUI

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Impasse de la Bouffie Lacombe

12160 CAMBOULAZET

X:655502

Y: 6347756

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Aménagement d'une stabulation libre de bovins en porcherie sur aire paillée et une zone d'alimentation avec nourrisseurs et abreuvoirs bétonnée. Reconfiguration de l'ancienne porcherie en caillebotis partiel comme cases d'embarquement + création d'un quai d'embarquement. Aménagement d'un ancien silo d'ensilage en chute comme fumière pour qu'elle soit plus centrale et fonctionnelle pour les différentes zones curées.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
			Nombre	Nombre	

2102	2102-2	Elevage de porcs	d'animaux- équivalents 450 Animaux-Eq	d'animaux- équivalents 400 Animaux-Eq	D	AE porcins
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 1600 m3	Volume présent 1600 m3	DC	m3

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Mise en place d'un plan d'épandage sur les 65.86 ha de SAU pour les 5830 unités d'azote organique produites